

Facteur(trice) d'instrument de musique

le métier

« La vie que j'ai choisie »

Georges, facteur d'orgues

« Nous fabriquons les orgues exactement de la même manière qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles. C'est un travail d'équipe, qui va de la conception jusqu'à la réalisation. Ça touche à l'architecture, à la musique bien sûr, à la menuiserie, à la plomberie et à la mécanique. La construction des différentes pièces nous prend à peu près un an. Ensuite, il faut encore compter de 3 à 6 mois pour assembler l'instrument sur place, et autant pour l'accorder. Je joue moi-même de l'orgue, c'est ma passion. Si je n'étais pas devenu facteur d'orgues, je serais devenu organiste. »

Activités

La facture instrumentale regroupe les activités de fabrication, de réparation, de restauration, d'accord et de vente des instruments de musique. Il existe des spécialités correspondant aux différentes familles d'instruments. Beaucoup d'instruments sont aujourd'hui fabriqués de manière industrielle (instruments à vents, pianos, accordéons...). Il reste cependant quelques activités de fabrication artisanale : lutherie du quatuor et guitare, facture d'orgue, instruments haut de gamme (flûtes...) ou instruments traditionnels. L'essentiel de l'activité des professionnels du secteur est consacré à l'entretien, à la restauration, à l'accordage, au conseil et à la vente.

Où et comment ?

Les facteurs d'instrument travaillent la plupart du temps dans de petits ateliers constitués d'une à trois personnes, même si certains sont un peu plus importants. Le travail artisanal peut consister en plusieurs opérations : la fabrication qui nécessite des connaissances en ébénisterie, en mécanique, en traitement de surface... ; mais aussi la réparation ou la restauration d'instruments anciens parfois très rares (orgues classés ou inscrits au patrimoine, instruments de collection). Ces travaux ne concernent que quelques entreprises en France en raison de l'expérience nécessaire pour intervenir sur de tels instruments.

Profil

Les facteurs d'instrument doivent posséder des compétences techniques, des qualités musicales et une grande ouverture culturelle. Ils pratiquent souvent eux-mêmes un instrument.

Les compétences techniques concernent le travail de différents matériaux (bois, feutre, cuir, métal), mais aussi l'acoustique et parfois la mécanique.

Débouchés et évolution

Les entreprises artisanales de la facture instrumentale sont souvent de très petites unités. Les premiers débouchés se trouvent en magasin de musique (vente, maintenance, réparation).

Après une dizaine d'années, un employé peut créer ou reprendre une entreprise de facture d'instruments.

Héritiers d'une longue tradition, les facteurs d'instrument poursuivent leur quête de la perfection acoustique et donnent naissance à des instruments haut de gamme.

* ONISEP/Sources : UPA, APCM

quelles formations ?

Niveau V

» CAP assistant technique en instruments de musique options accordéon, guitare, instruments à vent, piano

» CAP facteur d'orgues

Niveau IV

» BMA technicien en facture instrumentale options accordéon, guitare, instruments à vent, piano

» BMA facture instrumentale, option orgues

Niveau III

» DMA lutherie (quatuor)

pourensavoirplus

» Institut technologique européen des métiers de la musique

Téléphone : 02 43 39 39 00

www.itemm.fr

» Chambre syndicale de la facture instrumentale

www.csfimusic.com

» Cité de la musique

www.cité-musique.fr

» Centre national des apprentis facteurs d'orgues

Téléphone : 03 88 59 00 81

» Lycée Jean Baptiste Vuillaume École nationale de lutherie de Mirecourt

Téléphone : 03 29 37 06 33

» Société d'encouragement aux métiers d'art

Téléphone : 01 55 78 85 85

» Chambre de métiers et de l'Artisanat

Téléphone : 0 825 36 36 36

(0,15 € TTC la minute)

» Onisep www.onisep.fr

métiers proches

» Accordeur de piano

» Archetier

» Tuyautier en orgues